## **DOSSIER DE PRESSE**

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE



## LE CITOYEN COMME ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES PARTENAIRES DE TERRAIN ACCOMPAGNENT LES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES POUR LE TRI DES BIO-DÉCHETS

#### Contexte

À compter du 1er janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires est devenu obligatoire. Leur présence est donc interdite dans les sacs ou bacs noirs. Cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de déchets alimentaires : professionnels, collectivités et particuliers.

Les élus de la cohésion sociale et de la prévention, gestion et valorisation des déchets de GrandAngoulême ont souhaité sensibiliser les partenaires de terrain sur la situation dans les quartiers prioritaires de la Ville, compte tenu de leurs spécificités, complexités et besoins en matière de communication et d'actions sur la gestion des déchets de façon générale et plus spécifiquement en amont de la mise en place de la politique de GrandAngoulême liée aux déchets alimentaires.

### Informer les partenaires de terrain Une démarche proactive pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires

Les changements d'habitude quant à la gestion quotidienne des déchets sont parfois difficiles pour une part de la population confrontée à des problématiques sociales, économiques et interculturelles (telles que la maîtrise de la langue française).

Fort de ce constat, les élus ont souhaité mettre en place une communication de proximité. Le porte-à-porte est privilégié comme un mode d'intervention permettant de toucher le plus grand nombre d'habitants situés dans les quartiers prioritaires.

Mardi 19 mars, les acteurs de l'action sociale seront rassemblés afin d'être informés sur les démarches à entreprendre pour aller vers les habitants de ces quartiers. Cette demi-journée de travail va leur distribuer les clés pour remplir leur rôle de relais afin d'accompagner, sensibiliser et expliquer les dispositifs de tri aux habitants.

## Mobiliser les partenaires de terrain autour des bonnes pratiques

Cette demi-journée d'information a plusieurs intérêts :

- Informer les acteurs institutionnels présents dans les QPV sur les dispositifs de tri mis en place par GrandAngoulême. Leur expliquer le fonctionnement et les consignes de tri pour chaque dispositif.
- Travailler en transversalité entre les différents services de GrandAngoulême, les acteurs de terrain pour une meilleure adhésion du dispositif.

- S'appuyer sur les médiateurs sociaux interculturels, salariés d'Oméga afin de s'affranchir de la barrière de la langue.
- **Développer la communication de proximité** en favorisant les échanges sur le terrain entre les habitants et les acteurs institutionnels (principe du réseau)
- Accompagner au plus près les habitants des QPV à ce nouveau geste de tri en répondant à leurs interrogations
- Mobiliser les acteurs de proximité sur des **animations tout public** (enfants, jeunes, adultes...)

#### Des actions complémentaires en cours de réflexion Une communication de proximité

Des actions complémentaires sont en réflexion pour guider les habitants vers les bons gestes de tri :

- Mobilisation d'Oméga pour organiser une opération d'envergure, avec un porte-à-porte systématique au sein des QPV
- L'objectif de cette démarche est de rappeler toutes les consignes de tri essentielles, dont les récentes instructions sur le tri des déchets alimentaires, afin de parvenir à améliorer la gestion des déchets dans ces quartiers.
  - Animations proposées par le conseil citoyen de Bel Air Grand Font
- L'objectif de cette démarche est d'aborder la production de déchets dans la vie quotidienne et de sensibiliser à sa réduction et aux bonnes pratiques de tri.

# Le calendrier des actions de GrandAngoulême de mars à septembre 2024

# Date Début mars 2024 Information et formation des professionnels intervenants sur les 5 quartiers prioritaires (La Couronne/Étang des Moines, Soyaux/Champ de Manoeuvre et Angoulême/Grand Garenne, Basseau, Bel Air Grand Font): 1 session

<u>5 rendez-vous sur les QPV</u> (Dates communiquées au second semestre 2024) • Sensibilisation et information des habitants lors de tables citoyennes organisées par les élus des communes + temps d'échange : 2 heures (12h00-14h00)

Rentrée de septembre 2024

• Intervention dans toutes les classes des écoles des QPV (niveaux de classes à déterminer)

#### **CONTACT PRESSE**

Pauline Bardoulat
Chargée de communication et de relations presse
Direction de la communication institutionnelle
GrandAngoulême
p.bardoulat@grandangouleme.fr
+33 6 86 41 17 14